



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

JEUDI 9 FEVRIER 2017

CONTACTS

Sylvain Maurel - ARS Auvergne-Rhône-Alpes
04 27 86 57 15 - Sylvain.MAUREL@ars.sante.fr
Martine Dreneau, ORS Auvergne-Rhône-Alpes
04 72 07 46 22 - martine.dreneau@ors-auvergne-rhone-alpes.org

Le site PIEROS étend son territoire d'action en Auvergne-Rhône-Alpes

Nouveau territoire, nouveau design, nouvelles fonctionnalités

Dans la continuité du site existant en Rhône-Alpes depuis une dizaine d'années, le [site PIEROS](#) s'ouvre en ce début d'année à l'ensemble de la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce portail multipartenarial propose désormais l'accès à l'ensemble des études, tant quantitatives que qualitatives, réalisées en région Auvergne-Rhône-Alpes dans le domaine de l'observation en santé, en social, et en médico-social. **Les études sélectionnées concernent principalement l'état de santé de la population, l'offre et recours aux soins, les situations de précarité (emploi, logement, etc.), le handicap et le vieillissement.**

Il s'adresse à tous ceux, professionnels, étudiants, journalistes, acteurs de terrain, qui souhaitent appuyer leurs travaux ou leurs actions sur des données fiables, observées et validées.

Le nouveau site PIEROS propose également un accès facilité à l'information grâce à de nouvelles fonctionnalités.

L'ensemble des études régionales d'observation (santé, social, médico-social) sont désormais réunies dans une seule base d'études, interrogeable via la recherche rapide ou via la recherche guidée, par thématique, par zone géographique, ou encore par population.

Pour rester en veille sur les nouvelles études menées en Auvergne-Rhône-Alpes, deux options sont offertes : le flux RSS et la newsletter du site PIEROS



Ce portail est soutenu par l'Agence régionale de santé (ARS), la Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRDJSCS), la Mutualité française (MfARA), l'Union régionale des professionnels de santé médecins (URPS Médecins).

Sont également associés à sa réalisation : l'Observatoire régional de la santé (ORS), le Centre régional d'études, d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (CREAI) et l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS).